



Envoyé en préfecture le 27/10/2021

Reçu en préfecture le 27/10/2021

DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Affiché le

ID : 021-200000925-20211021-21_10_21_04-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 21 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION

15 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le **21 octobre** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Gilles BRACHOTTE), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique

21/10/2021/04

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	31
VOTANTS :	35

Objet : Décision Modificative N°3 (DM 3) du Budget Funérarium

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire, que les inscriptions au Budget Primitif 2021 du Budget Funérarium aux articles 6061 - Fournitures eau, gaz, électricité, 63512 - Taxes foncières, et 6358 - Autres droits (Taxe impôt société), sont insuffisantes, et qu'il y a lieu de prévoir la décision modificative N°3, comme suit :

(012) 6215	- 3.600,00 €
(011) 6061	+ 3.200,00 €
(011) 63512	+ 300,00 €
(011) 6358	+ 100,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la Décision Modificative N°3 (DM 3) du Budget Funérarium,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Pour ext
Fait à G

Envoyé en préfecture le 27/10/2021
Reçu en préfecture le 27/10/2021
Affiché le 21 octobre 2021
ID : 021-200000925-20211021-21_10_21_04-DE

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr